

*Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie*

**Capacités pour la mise en œuvre de l’Accord –**

**Identifier les prochaines priorités au niveau international**

**Renforcement des capacités – un objectif stratégique**

Les cinq objectifs du Plan stratégique de l’AEWA 2019-2027 incluent (en n° 5) un « objectif habilitant », comme suit : « *Garantir et renforcer les connaissances, les capacités, la reconnaissance, la sensibilisation et les ressources nécessaires pour que l’Accord puisse atteindre ses objectifs de conservation »*.

L’objectif 5.3 du Plan prévoit que « *Des initiatives sont en place pour combler au moins deux-tiers des principales lacunes en matière de capacités limitant la mise en œuvre de l’AEWA* ». Beaucoup de ces lacunes en matière de capacités, et les actions pour les traiter, se trouvent aux niveaux national et sous-national de la mise en œuvre. Toutefois, il faut également des actions à ce sujet au niveau *international*, d’une part pour traiter les sujets qui sont transfrontaliers ou multilatéraux par essence, et d’autre part pour répondre au fait, comme noté dans le Plan, que les capacités de mise en œuvre varient grandement dans la zone de l’Accord (sous-entendant ainsi qu’elles devraient être plus harmonisées et que les zones faibles devraient être aidées pour devenir plus fortes).

L’Action 5.3 (a) du Plan cible cet aspect. Elle précise : « *D’ici à la MOP8, identifier et hiérarchiser les lacunes au niveau international dans les capacités de mise en œuvre de l’Accord, en tenant compte des spécificités régionales, et en examinant l’éventualité d’une action conjointe avec d’autres AME et la possibilité d’accords de jumelage de sites (ou de mécanismes d’échange similaires) »*.

Le petit questionnaire fourni ici concerne spécifiquement cette Action 5.3 (a). Vous êtes invités à répondre aux cinq questions et à ajouter tout commentaire additionnel, en vous focalisant spécifiquement sur le niveau international.

⮚ Veuillez renvoyer vos réponses à jeannine.dicken@un.org **avant le 10 décembre 2021**.

Les résultats finaux seront interprétés conjointement avec d’autres axes de travail ciblant les lacunes en matière de connaissances et l’utilité des lignes directrices de l’AEWA.

**Qu’entendons-nous par capacités ?**

Les capacités sont un terme générique qui englobe les capacités humaines, scientifiques, technologiques, organisationnelles et institutionnelles. Toutes ces capacités sont pertinentes pour une mise en œuvre réussie de l’AEWA. Le Plan stratégique fait référence au renforcement des « capacités institutionnelles, techniques et en matière de ressources » et, bien que « ressources » puissent être également un terme général, la question spécifique des ressources *financières* ne rentre *pas* dans le champ d’application du présent exercice, et elle est traitée dans un axe de travail distinct.

**Quelles dispositions existent actuellement ?**

Cette étude vise à synthétiser les opinions des experts sur les **lacunes** et les **actions prioritaires**. Il ne s’agit *pas* d’une étude sur ce qui marche déjà. La question des capacités est déjà traitée par une vaste gamme de guides, communications et outils de sensibilisation produits dans le cadre de l’AEWA lui-même et (pour tous les Accords de la CMS) par la Convention sur les espèces migratrices. Par ailleurs, l’AEWA soutient ses Parties grâce à des conseils continus émis par le Conseil technique, des conseils personnalisés donnés dans le cadre de la Procédure d’examen de la mise en œuvre, et à une vidéo disponible en ligne dans le cadre du Cours d’introduction sur la mise en œuvre des Accords Multilatéraux sur l’environnement, proposé par le Centre pour la gouvernance et la durabilité de l’Université du Massachusetts (Boston) et le Programme sur l’Environnement de l’ONU.

Fait peut-être le plus important, l’Initiative africaine, programme phare de l’AEWA, reconnaît que des capacités inadéquates dans les pays en développement et les pays avec des économies en transition, les désavantagent continuellement et les empêchent de tirer profit des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques qui accompagnent un respect strict d’Accords tels que l’AEWA. L’Initiative Africaine propose plusieurs options de formation sur des sujets adaptés aux besoins de l’Accord (dont une « formation des formateurs »), et des réunions de préparation organisées en amont des MOP de l’AEWA ont également contribué à renforcer la participation des Parties africaines au processus.

Le questionnaire ci-dessous vous invite à indiquer votre opinion sur ces dispositions existantes qui peuvent être une priorité pour des améliorations futures ou pour combler des lacunes ; MAIS nous vous encourageons également à suggérer tout élément *actuellement absent* des efforts (internationaux) de renforcement des capacités et qu’il serait important de traiter à l’avenir.

**L’ÉTUDE**

Veuillez répondre aux questions ci-dessous dans la mesure du possible.

|  |
| --- |
| **A propos de vous** |
| **1 a.** Nom :   |  | | --- | |  |   **1 b.** Répondant au nom de :  (*Par exemple : gouvernement d’une Partie contractante, gouvernement d’un État de l’aire de répartition non-Partie, organisation partenaire, membre du Comité permanent, membre du Comité technique, individu. Veuillez identifier à la fois la catégorie et le pays/l’organisation spécifique le cas échéant*).   |  | | --- | |  |   **1 c.** Coordonnées :   |  | | --- | |  | |

|  |
| --- |
| **Faiblesses actuellement observées en matière de capacités internationales** |
| **2 a.** À votre avis, quels sont actuellement les domaines dans lesquels *les capacités sont les plus faibles* (au niveau international) afin de contribuer à la mise en œuvre de l’AEWA ? (hors financement). Veuillez choisir maximum trois réponses parmi les suivantes et les numéroter par ordre d’importance (1 = le plus important) :   |  |  | | --- | --- | | * Sensibilisation et compréhension générale des oiseaux d’eau et de leurs besoins de conservation………………………………………………………………………… |  | | * Sensibilisation et compréhension générale de l’Accord…………………………… |  | | * Interprétation et application des dispositions et des obligations de l’AEWA…….. |  | | * Disponibilité des données scientifiques (veuillez préciser lesquelles dans la question 2 b)………….……………………………………………………………………………… |  | | * Compréhension scientifique des oiseaux d’eau et des menaces les affectant…. |  | | * Compétences ou connaissances spécifiques pour la mise en œuvre d’actions (veuillez préciser lesquelles dans la question 2 b – par exemple, politiques, gestion des habitats, surveillance, etc.)………………..…………..…………. |  | | * Mécanismes / processus pour les actions de coopération……………..………… |  | | * Mécanismes / processus pour le partage de connaissances ou de données….. |  | | * Sources disponibles de conseils occasionnels d’experts sur des problèmes spécifiques………………………………………………..………………………………. |  | | * Mécanismes / processus pour la surveillance et le compte-rendu de la mise en œuvre….………………………………………………………………………………….. |  | | * Continuité de l’implication des personnes et institutions responsables de la mise en œuvre………………………………………………………………………………….. |  | | * Développement d’initiatives et allocation des ressources pour les actions transfrontalières………………………………………………………………………….. |  | | * Autre(s) (veuillez préciser) : | |  |  |  | | --- | --- | |  |  | |  |  | |  |  |   **2 b.** Veuillez expliquer plus en détail le(s) problème(s) identifié(s) en fonction des catégories sélectionnées dans la réponse 2(a).   |  | | --- | |  |   **2 c.** De quelle(s) manière(s) le(s) problème(s) identifié(s) en 2(a) affecte(nt) la mise en œuvre de l’Accord ?   |  | | --- | |  | |

|  |
| --- |
| **Options pour renforcer les capacités internationales** |
| **3 a.** Parmi les sujets suivants liés au soutien au renforcement des capacités internationales, lesquels selon vous sont *les plus importants à développer davantage* au cours de la période allant jusqu’à 2027, afin de traiter les faiblesses identifiées dans votre réponse à la question 2 ci-dessus ? Veuillez choisir maximum trois réponses parmi les suivantes et les numéroter par ordre d’importance (1 = le plus important) :   |  |  | | --- | --- | | * Guides, outils techniques et normes…………………..…………………………… |  | | * Rendre les informations disponibles dans les langues pertinentes…………….. |  | | * Formations ou cours en présentiel…………………………………………………. |  | | * Ressources pédagogiques interactives en ligne………………………………..... |  | | * Procédures d’examen de la mise en œuvre ou types de support équivalents (missions consultatives)…………………………………………………………...… |  | | * Réunions de préparation pré-MOP…………………………………………………. |  | | * Accords de coopération transfrontaliers……………………………………………. |  | | * Programmes d’échanges mutuels, dont initiatives de jumelages, échanges de personnel, etc.…………………………………………………………………………. |  | | * Collaborations sur des projets scientifiques liés à des recherches ou de la surveillance……………………………………………………………………………... |  | | * Espaces de travail en ligne / plateformes d’échange d’informations…………...... |  | | * Autres mécanismes / processus pour partager les connaissances ou les données…………………....................................................................................... |  | | * Initiatives visant une mise en œuvre synergétique des Accords multilatéraux sur l’environnement (AME) liés à la biodiversité……………………………………. |  | | * Campagnes conjointes / coordonnées de communication, de sensibilisation et d’information………………………………………………………………………………. |  | | * Autre(s) (veuillez préciser) : | |  |  |  | | --- | --- | |  |  | |  |  | |  |  |   **3 b.** Quelles sont les principales opportunités que vous pouvez identifier pour *améliorer* les sujets que vous avez choisi à la question 3(a) ?   |  | | --- | |  |   **4.** Selon vous, comment les efforts de renforcement des capacités de l’AEWA doivent *viser* efficacement les zones les plus vulnérables ?   |  | | --- | |  | |

|  |  |
| --- | --- |
| **5.** Avez-vous d’autres suggestions pour améliorer les capacités au niveau international (à court et moyen terme) pour une mise en œuvre efficace de l’AEWA ?   |  | | --- | |  | |

⮚ Veuillez renvoyer vos réponses à jeannine.dicken@un.org **avant le 10 décembre 2021**.

*MERCI !!*